



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le mardi 10 février 2015 — N° 55

Président de l'Assemblée nationale :
M. Jacques Chagnon

QUÉBEC

La séance est ouverte à 13 h 45.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

M. Bernier (Montmorency) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Michel Guimond.

Mme Poirier (Hochelaga-Maisonneuve) fait une déclaration afin de saluer l'engagement de M. Yvon Lemay.

M. Giguère (Saint-Maurice) fait une déclaration afin de féliciter la famille Lampron, Famille agricole 2014.

M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière) fait une déclaration afin de souligner la 40^e édition de l'International Pee-Wee BSR.

M. Fortin (Sherbrooke) fait une déclaration afin de souligner l'implication de jeunes estriennes dans le cadre du projet Jeunes femmes en route vers la réussite.

10 février 2015

M. Bérubé (Matane-Matapédia) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Jean Faber.

Mme Vallières (Richmond) fait une déclaration afin de souligner le 35^e anniversaire du Club de ski de fond de Richmond.

M. Lemay (Masson) fait une déclaration afin de souligner la cuvée 2014 du Centre local de développement économique des Moulins.

M. Arcand (Mont-Royal) fait une déclaration afin de souligner la 8^e édition de Festi-Neige, un événement touristique d'hiver pour les Laurentides.

M. LeBel (Rimouski) fait une déclaration afin de rendre hommage à Mme Odette Bernatchez, citoyenne de cœur.

À 13 h 56, M. Ouimet, premier vice-président, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 14 h 16.

Moment de recueillement

10 février 2015

Déclarations ministérielles

M. Leitão, ministre des Finances, fait une déclaration concernant l'instauration d'un congé fiscal pour les entreprises qui réaliseront de grands projets d'investissement.

M. Marceau (Rousseau) commente la déclaration au nom de l'opposition officielle.

M. Bonnardel (Granby) commente la déclaration au nom du deuxième groupe d'opposition.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 56 du Règlement, M. Khadir (Mercier) commente la déclaration ministérielle.

Dépôts de documents

M. Couillard, premier ministre, dépose :

Le décret n° 1130-2014, concernant la désignation du premier ministre, ministre responsable du ministère du Conseil exécutif au sein duquel est organisé le Secrétariat au Plan Nord, afin de lui permettre de porter des sommes au débit du Fonds du développement nordique pour soutenir la création de l'Institut nordique du Québec;

(Dépôt n° 703-20150210)

Le décret n° 1131-2014, concernant la désignation du premier ministre, ministre responsable du ministère du Conseil exécutif au sein duquel est organisé le Secrétariat au Plan Nord, afin de lui permettre de porter des sommes au débit du Fonds du développement nordique en lien avec deux projets de télécommunications sur le territoire du développement nordique;

(Dépôt n° 704-20150210)

Le décret n° 1132-2014, concernant la désignation du premier ministre, ministre responsable du ministère du Conseil exécutif au sein duquel est organisé le Secrétariat au Plan Nord, afin de lui permettre de porter des sommes au débit du Fonds du développement nordique pour la réalisation d'un portrait de la clientèle pour la formation de la main-d'œuvre de la communauté Pakua Shipi.

(Dépôt n° 705-20150210)

10 février 2015

Mme St-Pierre, ministre des Relations internationales et de la Francophonie, dépose :

Le décret n° 1164-2014, concernant la désignation de la ministre des Relations internationales et de la Francophonie afin de lui permettre de porter des sommes au débit du Fonds du développement nordique pour le financement d'activités permettant de faire la promotion du Plan Nord sur la scène internationale.

(Dépôt n° 706-20150210)

M. Arcand, ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles et ministre responsable du Plan Nord, dépose :

Le décret n° 1163-2014, concernant la désignation du ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles et ministre responsable du Plan Nord afin de lui permettre de porter des sommes au débit du Fonds du développement nordique pour les travaux préparatoires à la réfection de la route de la Baie-James et pour son entretien.

(Dépôt n° 707-20150210)

Mme Thériault, ministre de la Sécurité publique, dépose les Ententes sur la prestation des services policiers dans les communautés suivantes :

Akwesasne, pour la période du 1^{er} avril 2014 au 31 mars 2015 (versions française et anglaise);

(Dépôt n° 708-20150210)

Lac-Simon, pour la période du 1^{er} avril 2014 au 31 mars 2018;

(Dépôt n° 709-20150210)

Kahnawà:ke, pour la période du 1^{er} avril 2014 au 31 mars 2018 (versions française et anglaise);

(Dépôt n° 710-20150210)

Village de Naskapi de Kawawachikamach, pour la période du 1^{er} avril 2014 au 31 mars 2015 (versions française et anglaise);

(Dépôt n° 711-20150210)

Manawan, pour la période du 1^{er} avril 2014 au 31 mars 2018;

(Dépôt n° 712-20150210)

10 février 2015

Wemotaci, pour la période du 1^{er} avril 2014 au 31 mars 2018.
(Dépôt n° 713-20150210)

Mme David, ministre de la Culture et des Communications, dépose :

L'Entente entre la ministre de la Culture et des Communications du Québec et la Motion Picture Association of America Inc. portant sur la distribution de films pour présentation en public (versions française et anglaise);
(Dépôt n° 714-20150210)

L'Entente entre la ministre de la Culture et des Communications du Québec et la Motion Picture Association of America Inc. portant sur la distribution de matériel vidéo pour usage domestique (versions française et anglaise);
(Dépôt n° 715-20150210)

Le rapport annuel d'activités 2013-2014 du Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec.
(Dépôt n° 716-20150210)

M. Bolduc, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport et ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science, dépose :

Le rapport annuel 2013-2014 de la Commission consultative de l'enseignement privé;
(Dépôt n° 717-20150210)

Le rapport annuel de gestion 2013-2014 de la Commission consultative de l'enseignement privé;
(Dépôt n° 718-20150210)

Le rapport financier incluant les états financiers, l'état du traitement ainsi que le rapport sur la performance et les perspectives de développement 2013-2014 de l'École nationale d'administration publique.
(Dépôt n° 719-20150210)

10 février 2015

M. Fournier, leader du gouvernement, dépose :

La réponse du gouvernement aux pétitions déposées le 28 octobre 2014 par M. Turcotte (Saint-Jean) concernant la révision du plan de compressions et l'annulation des coupes de postes au CSSS du Haut-Richelieu-Rouville;
(Dépôt n° 720-20150210)

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 4 novembre 2014 par M. Bérubé (Matane-Matapédia) concernant l'accès au rapport du Comité national sur les services préhospitaliers d'urgence au Québec;
(Dépôt n° 721-20150210)

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 11 novembre 2014 par M. Gaudreault (Jonquière) concernant la sauvegarde de l'église Notre-Dame-de-Fatima de Jonquière;
(Dépôt n° 722-20150210)

La réponse à la question écrite n° 25 concernant le rehaussement du financement des organismes communautaires, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 11 novembre 2014 par M. Lisée (Rosemont);
(Dépôt n° 723-20150210)

La réponse à la question écrite n° 27 concernant la pauvreté et l'exclusion sociale, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 27 novembre 2014 par M. LeBel (Rimouski);
(Dépôt n° 724-20150210)

La réponse à la question écrite n° 32 concernant les carrefours jeunesse-emploi, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 5 décembre 2014 par M. Turcotte (Saint-Jean).
(Dépôt n° 725-20150210)

M. le président dépose :

Le rapport d'activité 2013-2014 de la Fondation Jean-Charles-Bonenfant;
(Dépôt n° 726-20150210)

Les textes de loi adoptés par les membres de la 23^e législature du Forum étudiant;
(Dépôt n° 727-20150210)

10 février 2015

Le texte de loi adopté par les membres de la 65^e législature du Parlement jeunesse du Québec;

(Dépôt n° 728-20150210)

La copie du préavis de la motion proposée par M. Bédard (Chicoutimi) qui sera inscrite au *Feuilleton et préavis* du mercredi 11 février 2014, sous la rubrique « Affaires inscrites par les députés de l'opposition ».

(Dépôt n° 729-20150210)

Dépôts de rapports de commissions

M. Ouimet (Fabre), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission des institutions qui, les 15 et 16 janvier 2015, a procédé à des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 26, Loi visant principalement la récupération de sommes obtenues à la suite de fraudes ou de manœuvres dolosives dans le cadre de contrats publics.

(Dépôt n° 730-20150210)

M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission des relations avec les citoyens qui, les 15, 16 et 19 janvier 2015, a procédé à des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 27, Loi sur l'optimisation des services de garde éducatifs à l'enfance subventionnés.

(Dépôt n° 731-20150210)

Dépôts de pétitions

Mme Léger (Pointe-aux-Trembles) dépose :

10 février 2015

L'extrait d'une pétition, signée par 35 citoyens et citoyennes du Québec, concernant la préservation de l'intégralité du territoire de la Commission scolaire de Montréal.

(Dépôt n° 732-20150210)

Mme Maltais (Taschereau) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 749 citoyens et citoyennes du Québec, concernant le maintien des activités de Partagec.

(Dépôt n° 733-20150210)

M. Deltell (Chauveau) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 17 citoyens et citoyennes du Québec, concernant la suspension des voies réservées sur l'autoroute Robert-Bourassa en direction Nord, à Québec.

(Dépôt n° 734-20150210)

Mme Hivon (Joliette) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 1 037 citoyens et citoyennes du Québec, concernant l'opposition à la fermeture de la buanderie publique Lavérendière dans Lanaudière.

(Dépôt n° 735-20150210)

M. Jolin-Barrette (Borduas) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 123 citoyens et citoyennes du Québec, concernant le fractionnement du revenu de retraite entre conjoints.

(Dépôt n° 736-20150210)

10 février 2015

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, Mme Maltais (Taschereau) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 1 009 citoyens et citoyennes du Québec, concernant le maintien des activités de Partagec.

(Dépôt n° 737-20150210)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, trois extraits de pétition concernant l'opposition à la fermeture de la buanderie publique Lavérendière dans Lanaudière sont déposés par Mme Hivon (Joliette) :

— le premier, extrait d'une pétition signée par 817 citoyens et citoyennes du Québec;

(Dépôt n° 738-20150210)

— le deuxième, extrait d'une pétition signée par 1 873 citoyens et citoyennes du Québec;

(Dépôt n° 739-20150210)

— le troisième, extrait d'une pétition signée par 1 431 citoyens et citoyennes du Québec.

(Dépôt n° 740-20150210)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

À la demande de M. le président, M. Legault, chef du deuxième groupe d'opposition, retire certains propos non parlementaires.

Motions sans préavis

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Couillard, premier ministre, conjointement avec M. Bédard, chef de l'opposition officielle, M. Legault, chef du deuxième groupe d'opposition, et Mme David (Gouin), propose :

QUE l'Assemblée nationale condamne avec la plus grande sévérité les attentats meurtriers perpétrés à Paris en janvier 2015;

QU'elle dénonce et réproouve, au nom des idéaux auxquels elle doit son existence même, ces actes de terreur;

QU'elle exprime sa solidarité avec le gouvernement de la République française et réitère l'amitié indéfectible entre le peuple québécois et le peuple français;

QU'elle rende hommage à toutes les victimes, civils ou agents des forces de l'ordre, qui ont sacrifié ou mis en péril leur vie lors de ces terribles événements;

QUE ces événements renforcent notre volonté à poursuivre la lutte contre le terrorisme, la violence, la haine d'autrui, l'intolérance et pour le respect de la liberté d'expression;

Enfin, que les membres de l'Assemblée nationale observent une minute de silence en hommage aux disparus et qu'elle fasse parvenir au peuple français ses plus sincères condoléances.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

À la demande de M. Ouimet, premier vice-président, l'Assemblée observe une minute de silence.

10 février 2015

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Bédard, chef de l'opposition officielle, conjointement avec M. Bonnardel (Granby) et M. Khadir (Mercier), propose :

QUE l'Assemblée nationale rende hommage à Gilles Rhéaume, militant indépendantiste et passionné du Québec, ancien président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, décédé le 8 février 2015;

QU'elle offre ses plus sincères condoléances à sa famille et à ses proches;

QU'elle souligne son engagement indéfectible envers notre nation et la langue française, notamment, ainsi que la vigueur patriotique avec laquelle il a toujours défendu ses convictions.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

À la demande de M. Ouimet, premier vice-président, l'Assemblée observe une minute de silence.

M. Bonnardel (Granby), conjointement avec M. Marceau (Rousseau), présente une motion concernant le rapport de la Commission d'examen sur la fiscalité québécoise; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

M. Khadir (Mercier), conjointement avec Mme Poirier (Hochelaga-Maisonneuve), présente une motion concernant l'élection d'un nouveau gouvernement en Grèce; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

10 février 2015

Conformément à l'article 129 du Règlement, M. Huot, whip adjoint du gouvernement, propose :

QUE le député de Beauce-Sud soit nommé membre permanent de la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles en remplacement du député de Pontiac;

QUE le député de Pontiac soit nommé membre permanent de la Commission des relations avec les citoyens en remplacement du député de Beauce-sud;

QUE ces changements prennent effet immédiatement.

La motion est adoptée.

Conformément à l'article 129 du Règlement, M. Martel, whip du deuxième groupe d'opposition, propose :

QUE le député de Groulx soit nommé membre permanent de la Commission des transports et de l'environnement en remplacement du député de Nicolet-Bécancour;

QUE le député de La Peltrie soit nommé membre permanent de la Commission de l'administration publique en remplacement du député de Groulx;

QUE le député de Granby soit nommé membre permanent de la Commission des finances publiques en remplacement de la députée d'Iberville;

QUE la députée de Saint-Hyacinthe soit nommée membre permanente de la Commission de la santé et des services sociaux en remplacement du député de La Peltrie;

10 février 2015

QUE le député de Borduas soit nommé membre permanent de la Commission des transports et de l'environnement en remplacement de la députée de Saint-Hyacinthe;

QUE ces changements prennent effet immédiatement.

La motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 84.1 et conformément à l'article 146 du Règlement, M. Sklavounos, leader adjoint du gouvernement, propose :

QUE la Commission des transports et de l'environnement, dans le cadre de l'étude du projet de loi n° 25, Loi transférant au président de l'Office de la protection du consommateur la responsabilité de la délivrance des licences de commerçant et de recycleur de véhicules routiers, procède à des consultations particulières et tiennent des auditions publiques le 17 février 2015, à la salle Louis-Joseph-Papineau et, qu'à cette fin, elle entende les organismes suivants :

Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique
Corporation des carrossiers professionnels du Québec
Association pour la protection des automobilistes
Association des marchands de véhicules d'occasion du Québec
Corporation des concessionnaires d'automobiles du Québec
Association des recycleurs de pièces d'autos et de camions

QU'une période de 12 minutes soit prévue pour les remarques préliminaires, répartie de la manière suivante :
6 minutes au groupe parlementaire formant le gouvernement,
3 minutes 30 secondes au groupe parlementaire formant l'opposition officielle et 2 minutes 30 secondes au deuxième groupe d'opposition;

10 février 2015

QUE la durée maximale de l'exposé de chaque organisme soit de 10 minutes et l'échange avec les membres de la Commission soit d'une durée maximale de 35 minutes partagées ainsi : 17 minutes 30 secondes pour le groupe parlementaire formant le gouvernement, 10 minutes 30 secondes pour l'opposition officielle et 7 minutes pour le deuxième groupe d'opposition;

QUE le ministre des Transports soit membre de ladite commission pour la durée du mandat.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 84.1 et conformément à l'article 146 du Règlement, M. Sklavounos, leader adjoint du gouvernement, propose :

QUE l'Assemblée nationale entérine le mandat donné à la Commission des transports et de l'environnement de procéder à des consultations particulières sur le projet de Stratégie gouvernementale de développement durable révisée 2015-2020 et de tenir des auditions publiques les 23, 28, 29 et 30 janvier 2015 ainsi que les 2, 10 et 11 février 2015, à la salle Louis-Hippolyte-LaFontaine et, qu'à cette fin, elle entende les organismes suivants :

Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement
Comité conseil sur les changements climatiques
Fondation David Suzuki
Vivre en ville
Institut de développement durable des Premières Nations du Québec et du Labrador
Table de concertation des Forums jeunesse régionaux du Québec
Réseau québécois des villes et villages en santé
Conseil patronal de l'environnement du Québec
Écotech

10 février 2015

Fédération des chambres de commerce du Québec
Institut Hydro-Québec en environnement, développement et société de l'Université Laval
Département des sciences biologiques de l'Université de Québec à Montréal
Observatoire de la consommation responsable de l'université du Québec à Montréal
Ville de Montréal
Institut de l'environnement, du développement durable et de l'économie circulaire
Centre québécois du droit de l'environnement
Centre québécois de Développement durable
Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique
Equiterre
Chaire en éco-conseil de l'Université du Québec à Chicoutimi
Nature Québec
Greenpeace
Alliance pour une économie verte au Québec
Institut national de santé publique du Québec
Association des médecins spécialistes en santé communautaire
Québec en forme
Association des véhicules électriques du Québec
Roulez électrique
Transport 2000
Institut du Nouveau monde
Regroupement des organismes communautaires du Québec
Chantier de l'économie sociale
Association pour la santé publique du Québec
Institut de recherche et d'information socio-économique
Fédération des travailleurs du Québec
Confédération des syndicats nationaux
Syndicat de la fonction publique du Québec
Centrale syndicale du Québec – Établissement vert Brundtland
Collectif pour un Québec sans pauvreté
Société pour la nature et les parcs du Canada – SNAP Québec
Réseau québécois des groupes écologistes
Alliance pour le financement des transports collectifs au Québec
Front commun québécois pour une gestion écologique des déchets

10 février 2015

Commissaire au développement durable
Comité conseil sur les matières résiduelles
Fédération des municipalités du Québec
Union des municipalités du Québec
Conseil du patronat du Québec

QU'une période de 12 minutes soit prévue pour les remarques préliminaires, répartie de la manière suivante : 6 minutes au groupe parlementaire formant le gouvernement, 3 minutes 30 secondes au groupe parlementaire formant l'opposition officielle et 2 minutes 30 secondes au deuxième groupe d'opposition;

QUE la durée maximale de l'exposé de chaque organisme soit de 10 minutes et l'échange avec les membres de la Commission soit d'une durée maximale de 35 minutes partagées ainsi : 17 minutes 30 secondes pour le groupe parlementaire formant le gouvernement, 10 minutes 30 secondes pour l'opposition officielle et 7 minutes pour le deuxième groupe d'opposition;

QUE le ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte aux changements climatiques soit membre de ladite commission pour la durée du mandat.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 84.1 et conformément à l'article 146 du Règlement, M. Sklavounos, leader adjoint du gouvernement, propose :

QUE l'Assemblée nationale entérine le mandat donné à la Commission des relations avec les citoyens de procéder à des consultations particulières sur les documents intitulés *Vers une nouvelle politique québécoise en matière d'immigration, de diversité et d'inclusion*, déposés à l'Assemblée le 5 décembre 2014, et de tenir des auditions publiques les 28, 29 et 30 janvier 2015 ainsi que le 2 février 2015, à la salle du Conseil législatif, et les 3, 5 février 2015, à la salle Louis-Hippolyte-LaFontaine, ainsi que le mardi 10 février 2015, à la salle du Conseil législatif, et, qu'à cette fin, elle entende les organismes suivants :

Accueil Parrainage Outaouais
Actions interculturelles de développement et d'éducation
Chambre de Commerce latino-américaine du Québec
Commission des droits de la personne et droits de la jeunesse
Communication pour l'ouverture et le rapprochement
interculturel
Congrès Maghrébin au Québec
Regroupement interculturel de Drummondville
Service d'aide au Néo-Canadiens
Service Intégration Travail Outaouais
Table de concertation des organismes au service des personnes
réfugiées et immigrantes
Table ronde du mois de l'histoire des Noirs
Chambre de commerce du Montréal métropolitain
Commission des partenaires du marché du travail
Conseil du patronat du Québec
Fédération canadienne de l'entreprise indépendante
Fédération des Chambres de Commerce du Québec
Institut de recherche en politiques publiques
La Jeune Chambre de commerce Haïtienne
Regroupement des jeunes chambres de commerce du Québec
Association des Manufacturiers et exportateurs du Québec
Centre multiethnique de Québec
Place aux jeunes en région
Association des Musulmans et des Arabes pour la Laïcité au
Québec
Ordre des professions du Québec
Service d'aide à l'adaptation des immigrants et immigrantes
Centre des études ethniques des universités montréalaises
Centre de recherche interdisciplinaire sur la diversité et la
démocratie
Centre d'études et de recherches internationales
Médecins du Monde Canada - Projets Migrants
Association des Philippins de Montréal et banlieues,
F.A.M.A.S. inc. et l'Association québécoise des enseignantes et
des enseignants canado-philippins
Association des femmes roumaines de Montréal
Association de la jeunesse ukrainienne « sum » du Québec inc.
Mme Marie Thérèse Chichia, professeure titulaire à l'École des
relations industrielles de l'Université de Montréal

M. Paul Eid du département de Sociologie de l'Université du Québec à Montréal

Mme Micheline Labelle, professeure de Sociologie à l'Université du Québec à Montréal

M. Rachad Antonius, professeur au département de Sociologie de l'Université du Québec à Montréal

Mme Michèle Vatz-Laarousi, professeure titulaire à l'École de travail social de l'Université de Sherbrooke

M. Éric Bouchard, de la coalition Partenaires pour un Québec français

M. Robert Laplante, sociologue à l'Institut de recherche en économie contemporaine

Mme Rachida Azdouz, directrice du Centre d'études et de formation en enseignement supérieur à l'Université de Montréal

Mme Aïda Kamar, directrice générale de l'organisme Vision Diversité

M. Benoit Dubreuil, philosophe au Centre d'études et de recherches internationale à l'Université de Montréal et coauteur du livre *Le Remède imaginaire* & Monsieur Guillaume Marois, démographe à l'Institut national de la recherche scientifique et coauteur du livre *Le Remède imaginaire*

M. Michel Paillé, spécialiste en démographie linguistique

M. Brahim Boudarbat, professeur agrégé à l'Université de Montréal et spécialiste en intégration des immigrants au marché du travail

Mme Madame Valérie Amireault, professeure à l'Université du Québec à Montréal et spécialiste en intégration linguistique au Centre de recherche en immigration, ethnicité et citoyenneté

M. Gérard Bouchard et M. Charles Taylor, commissaires à la Commission de consultation sur les pratiques d'accommodement reliées aux différences culturelles

Mme Catherine Gail Montgomery, directrice de l'équipe Migration et Ethnicité dans les Interventions en Santé et Services sociaux et professeure à l'Université de Montréal

D^r Cécile Rousseau, pédopsychiatre et directrice de l'équipe de recherche et d'intervention transculturelles au département de psychiatrie transculturelle de l'Université McGill

M. Bob White, professeur titulaire au département d'anthropologie à l'Université de Montréal et directeur du Laboratoire de recherche en relations interculturelles

10 février 2015

Mme Marian Shermarke, coordonnatrice clinique du Programme régional d'accueil et d'intégration des demandeurs d'asile au Centre de santé et de services sociaux de la Montagne
Mme Elizabeth Khabar-Dembil, directrice générale du Carrefour de liaison et d'aide multi-ethnique de Montréal
M. Antoine Bilodeau, professeur agrégé au département de science politique de l'Université Concordia

QU'une période de 12 minutes soit prévue pour les remarques préliminaires, répartie de la manière suivante : 6 minutes au groupe parlementaire formant le gouvernement, 3 minutes 30 secondes au groupe parlementaire formant l'opposition officielle et 2 minutes 30 secondes au deuxième groupe d'opposition;

QUE la durée maximale de l'exposé de chaque organisme soit de 10 minutes et l'échange avec les membres de la Commission soit d'une durée maximale de 35 minutes partagées ainsi : 17 minutes 30 secondes pour le groupe parlementaire formant le gouvernement, 10 minutes 30 secondes pour l'opposition officielle et 7 minutes pour le deuxième groupe d'opposition;

QUE la durée maximale de l'exposé pour l'Association des Philippins de Montréal et banlieues, F.A.M.A.S. inc et l'Association québécoise des enseignantes et des enseignants canado-philippins soit de 20 minutes et l'échange avec les membres de la commission soit d'une durée maximale de 40 minutes partagées ainsi : 20 minutes pour le groupe parlementaire formant le gouvernement, 12 minutes pour l'opposition officielle et 8 minutes pour le deuxième groupe d'opposition;

QUE la Commission tienne une consultation en ligne sur le questionnaire en ligne, déposé à l'Assemblée le 5 décembre 2014, et que cette consultation en ligne prenne fin le 10 février 2015;

10 février 2015

QUE la ministre de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion soit membre de ladite commission pour la durée du mandat.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 84.1 et conformément à l'article 146 du Règlement, M. Sklavounos, leader adjoint du gouvernement, propose :

QUE la Commission de la santé et des services sociaux, dans le cadre de l'étude du projet de loi n° 20, Loi édictant la Loi favorisant l'accès aux services de médecine de famille et de médecine spécialisée et modifiant diverses dispositions législatives en matière de procréation assistée, procède à des consultations particulières et tiennent des auditions publiques les 24, 25, 26 février 2015 ainsi que les 17, 18, 19, 24 et 25 mars 2015 à salle du Conseil législatif et qu'à cette fin, elle entende les organismes suivants :

Fédération des médecins spécialistes du Québec
Fédération des médecins omnipraticiens du Québec
Association des gynécologues
Commission à la santé et au bien-être
Collège des médecins
Association des couples infertiles du Québec
Regroupement provincial des comités d'usagers
Les doyens des facultés de médecine des universités
Association des gestionnaires des établissements de santé et de services sociaux
Association québécoise des retraité(e)s des secteurs public et parapublic
Association canadienne de sensibilisation à l'infertilité
Association des CMDP du Québec
Association médicale du Québec
Conseil du statut de la femme
Conseil pour la protection des malades
M. Damien Contandriopoulos

10 février 2015

M. Paul Lamarche de l'Institut de recherche en santé publique de l'Université de Montréal
M. Pierre-Thomas Léger, professeur en économie de la santé aux HEC Montréal
Le Protecteur du citoyen
Société canadienne de fertilité et d'andrologie
Régie de l'assurance maladie du Québec
Barreau du Québec
Coalition Solidarité Santé
Fédération des coopératives de services à domicile et de santé du Québec
Confédération des syndicats nationaux; le groupe Médecins québécois pour le régime public
Association des médecins d'urgence du Québec
Association des médecins en CLSC
Département de médecine de famille de l'Université de Sherbrooke
Département de médecine de famille de l'Université de Montréal
Département de médecine de famille de l'Université Laval
Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du CSSS Jeanne-Mance
Agence Revenu Québec
Association des jeunes médecins du Québec
Association des pédiatres du Québec
D^r Marie-Jo Ouimet du regroupement des chercheurs en santé publique et organisation des services de première ligne de l'Institut de recherche en santé publique de l'Université de Montréal
D^r Jean Mireault, président du conseil d'administration, vice-président aux Affaires cliniques de Médiamed Technologies
D^r Pierre Miron, professeur invité au Centre INRS-Institut Armand-Frappier et président-directeur général de Fertilis inc.
Fédération des médecins résidents
Centre universitaire de santé McGill (CUSM – Hôpital Royal Victoria)
Centre hospitalier de l'Université de Montréal
Fédération médicale étudiante du Québec
M^c Jean-Pierre Ménard
D^r Rob Wedel
Association médicale canadienne
Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador
Conseil québécois LGBT

10 février 2015

QU'une période de 12 minutes soit prévue pour les remarques préliminaires réparties de la manière suivante : 6 minutes au groupe parlementaire formant le gouvernement, 3 minutes 30 secondes au groupe parlementaire formant l'opposition officielle, et 2 minutes 30 secondes au deuxième groupe d'opposition;

QUE la durée maximale de l'exposé de chaque organisme soit de 10 minutes et l'échange avec les membres de la Commission soit d'une durée maximale de 50 minutes partagées ainsi : 25 minutes pour le groupe parlementaire formant le gouvernement, 15 minutes pour l'opposition officielle et 10 minutes pour le deuxième groupe d'opposition;

QUE le ministre de la Santé et des services sociaux soit membre de ladite commission pour la durée du mandat.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Sklavounos, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission des finances publiques, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 28, Loi concernant principalement la mise en œuvre de certaines dispositions du discours sur le budget du 4 juin 2014 et visant le retour à l'équilibre budgétaire en 2015-2016;
- la Commission des relations avec les citoyens, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières sur les documents intitulés *Vers une nouvelle politique québécoise en matière d'immigration, de diversité et d'inclusion*.

10 février 2015

Et du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 143 du Règlement, il convoque :

- la Commission des transports et de l'environnement, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières sur le projet de Stratégie gouvernementale de développement durable révisée 2015-2020.

Renseignements sur les travaux de l'Assemblée

Mme Gaudreault, deuxième vice-présidente, informe l'Assemblée que, le mercredi 11 février 2015, aux affaires inscrites par les députés de l'opposition, sera débattue la motion de M. Bédard (Chicoutimi).

Cette motion se lit comme suit :

QUE l'Assemblée nationale affirme, à l'instar du rapport Bouchard-Taylor, que l'intégrisme est une interprétation littérale et monolithique des religions, en vertu de laquelle ces dernières acquièrent une préséance absolue sur les autres considérations sociales, politiques, scientifiques, et qui conduit à rejeter toute évolution;

QU'elle déclare que l'intégrisme religieux s'exprime le plus souvent par une atteinte au principe fondamental d'égalité entre les femmes et les hommes ainsi qu'aux droits fondamentaux des personnes homosexuelles;

QU'elle soutienne que la pratique de l'intégrisme religieux a des impacts sur la collectivité et qu'elle ne peut se résumer à l'expression d'un choix personnel;

Enfin, qu'elle rappelle l'urgence de documenter ce phénomène par un observatoire de l'intégrisme religieux.

Puis elle informe l'Assemblée que la motion du leader du gouvernement qui avait été inscrite au *Feuilleton et préavis* du 22 octobre 2014, en vertu de l'article 146 du Règlement, a été retirée du feuilleton à sa demande.

AFFAIRES DU JOUR

Débats sur les rapports de commissions

L'Assemblée reprend le débat, ajourné le 5 décembre 2014, sur la prise en considération du rapport de la Commission de l'administration publique qui, les 1^{er}, 8 et 29 octobre ainsi que les 5 et 20 novembre 2014, a procédé aux auditions des sous-ministres et des dirigeants d'organismes publics portant sur : la gouvernance et la gestion des grands projets d'infrastructure de l'Agence métropolitaine de transport, les médicaments et les services pharmaceutiques, la gestion administrative du ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles, la réalisation et l'exploitation d'aires de services et la gestion et l'aide financière du Fonds vert. La Commission s'est également réunie en séance de travail le 11 juin, les 9 et 25 septembre, les 1^{er}, 8 et 29 octobre ainsi que les 5, 13 et 20 novembre 2014, relativement à ce mandat. Le rapport contient 15 recommandations.

Mme Gaudreault, deuxième vice-présidente, interrompt le débat et, du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 308 et 309 du Règlement, informe l'Assemblée que le débat de fin de séance prévu entre M. Lemay (Masson) et M. Leitão, ministre des Finances, portant sur le sujet suivant : « La vente d'alcool par la Société des alcools du Québec à certains commerces sur la réserve de Kahnawake » est reporté au mercredi 11 février 2015.

Le débat se poursuit.

Le débat prend fin et, conformément à l'article 95 du Règlement, n'entraîne aucune décision de l'Assemblée.

10 février 2015

Projets de loi du gouvernement

Adoption du principe

M. Coiteux, ministre responsable de l'Administration gouvernementale et de la Révision permanente des programmes et président du Conseil du trésor, propose que le principe du projet de loi n° 30, Loi portant principalement sur la suspension de versements de bonis dans le contexte de mesures visant le retour à l'équilibre budgétaire, soit maintenant adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 30 est adopté.

Mme Vallée, leader adjointe du gouvernement, propose que le projet de loi n° 30 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission des finances publiques.

La motion est adoptée.

Mme Vallée, leader adjointe du gouvernement, propose l'ajournement des travaux au mercredi 11 février 2015, à 9 h 45.

La motion est adoptée.

À 17 h 58, Mme Gaudreault, deuxième vice-présidente, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mercredi 11 février 2015, à 9 h 45.

10 février 2015

SANCTION DE PROJETS DE LOI

Le lundi 9 février 2015, à 18 h 10, au cabinet du lieutenant-gouverneur, en présence de M. Barrette, ministre de la Santé et des Services sociaux, et de M. Arsenault, directeur des travaux parlementaires et représentant du secrétaire général, il a plu à l'honorable Julie Dutil, administratrice du gouvernement du Québec, de sanctionner le projet de loi suivant :

- n° 10 Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux notamment par l'abolition des agences régionales

Le Président

JACQUES CHAGNON